



LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°41-2021-10-011

PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2021

Sommaire

Direction académique des services de l'Éducation nationale /

41-2021-10-19-00005 - Arrêté modificatif de la composition de la commission administrative paritaire départementale (2 pages)

Page 3

Direction académique des services de
l'Éducation nationale

41-2021-10-19-00005

Arrêté modificatif de la composition de la
commission administrative paritaire
départementale

**L'Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de l'éducation nationale de Loir-et-Cher**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 61-1012 du 7 septembre 1961 définissant le statut particulier des instituteurs ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 90-680 du 1^{er} août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Vu le décret n° 90-770 du 31 août 1990 relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles ;

Vu les résultats du scrutin organisé par voie électronique du 29 novembre au 6 décembre 2018 ;

Considérant les changements d'affectation intervenus au 1^{er} septembre 2021

ARRETE

Article 1 :

La commission administrative paritaire départementale unique commune au corps des instituteurs et des professeurs des écoles est, à la date du présent arrêté, constituée comme suit :

➤ **Représentants de l'administration**

Membres titulaires

Madame Sandrine LAIR – directrice académique des services de l'Education nationale, présidente
Monsieur Ludovic PÉCULIER – Adjoint DASEN 1^{er} degré
Monsieur Philippe BAGOT – IEN de la circonscription BLOIS 2
Madame Fleurette BARRANCO – IEN de la circonscription de Contres
Madame Louisa EL BOURJI-FIRMIN – IEN de la circonscription ASH
Madame Valérie FORTIN – IEN de la circonscription BLOIS 4
Monsieur Éric LEPINARD – IEN de la circonscription BLOIS 5

Membres suppléants

Monsieur Benoît MONNET – secrétaire général de la DSDEN
Madame Karine GASSELIN – IEN de la circonscription de Romorantin
Monsieur Christophe LECHOPIER – référent numérique 1^{er} degré
Monsieur Vincent LHERETE – conseiller pédagogique à la circonscription BLOIS 2
Monsieur Laurent TECHER – conseiller pédagogique à la circonscription BLOIS 4

Madame Cécile ABTOUCHE – cheffe de la division du personnel enseignant du 1^{er} degré
Madame Françoise ACQUAVIVA – IEN de la circonscription de Vendôme

➤ **Représentants des personnels**

Professeurs des écoles classe exceptionnelle et hors classe

Membres titulaires

Madame Véronique LAFARCINADE Professeure des écoles - école L. de Savoie de Romorantin
Madame Christine LEDU Professeure des écoles - école élémentaire de La Chapelle Montmartin

Membres suppléants

Madame Frédérique BLANCHET Professeure des écoles – école primaire R. Périé de Blois
Monsieur Philippe MAUCLAIR Professeur des écoles – école élémentaire de Mont-près-Chambord

Professeurs des écoles classe normale

Membres titulaires

Madame Aline CHEVALIER Professeure des écoles – école primaire de Pontlevoy
Madame Virginie GROSPART Professeure des écoles – école élémentaire d'Epuisay
Monsieur Frédéric BESNARD Professeur des écoles – école élémentaire L. Nobillot de Mondoubleau
Madame Lucile COELHO Professeure des écoles – collège de Bracieux
Madame Carole GAGNIER Professeure des écoles – école maternelle Les Girards de Vineuil

Membres suppléants

Madame Chloé GARREL Professeure des écoles – école élémentaire Molière de Blois
Madame Marion BOUJOT Professeure des écoles – école primaire M. Audoux de Blois
Madame Elodie SANDONA Professeure des écoles – école élém. Les petits princes de Noyers sur Cher
Madame Sylvie GUILHOT Professeure des écoles – collège Paul-Boncour de Saint-Aignan
Madame Marine NAISSANT Professeure des écoles – école élémentaire Bel Air de Blois

Article 2 :

Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de Loir-et-Cher est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs.

Blois, le 19 octobre 2021

**Pour la rectrice et par délégation,
L'inspectrice d'académie,
Directrice académique des services
de l'éducation nationale de Loir-et-Cher**


Sandrine LAIR